

Le grand oral en STI :

Le Grand oral en STI suppose de porter l'accent sur l'articulation logique de l'argumentation scientifique ; l'élève doit apprendre à être à la fois rigoureux sur le lexique scientifique et exigeant quant à la capacité de « mettre à portée » d'un auditeur non expert la problématique étudiée.

Bulletin officiel n° 31 du 26 août 2021

Voie générale :

Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une des deux questions. **Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.**

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Voir technologique :

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves. **Cette étude approfondie correspond, dans certaines séries, au projet réalisé pendant l'année.**

Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. **Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.**

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

1) génération des questions

La construction de la question se construit autour des 3 piliers qui sont le contenu des enseignements de spécialité, les centres d'intérêt de l'élève et le projet d'orientation.

Dès lors, il n'est pas contradictoire qu'une thématique soit étudiée par plusieurs élèves d'un groupe.

En effet, les tâches accomplies, ses appétences et son engagement singulariseront de fait le discours.

Le rôle du professeur :

Il doit :

- Accompagner l'élève dans la formalisation des éléments au regard des 3 piliers et dans l'identification du choix de l'étude,

- mettre en exergue les thématiques étudiées et inhérentes au projet,
- guider l'élève dans ses recherches sur le thème
- amener l'élève à proposer un plan synthétique de son oral

Place du projet dans la construction du propos :

Il doit permettre à l'élève d'illustrer ses propos :

- En s'appuyant sur des essais, des mesures physiques, des choix de solutions...
- De mettre en évidence un concept/process et ses limites
- De participer à la réflexion de l'orientation de l'élève

2) développement de l'oralité

- De par les revues de projet, les échanges au sein du groupe, les sollicitations du professeur envers l'équipe (travail sur l'expression, l'argumentation, la posture, la présence ou non de support...). Les apprentissages de l'oralité doivent être formalisés (ils ne se limitent pas à de l'évaluation diagnostique et à un ensemble de conseils).
- Cette montée en compétence doit d'une part prendre appui sur le travail conduit notamment en collège et d'autre part découler d'une progressivité imaginée dès la classe de seconde.

Cet accompagnement ne peut être efficient sans le développement d'une stratégie commune à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Exemple de thématique :

Impact des objets connectés / énergie / sécurité des données

Les limites de la simulation et de la modélisation

L'énergie électrique, énergie du futur ?

L'augmentation des performances du corps humain, limites et dérives

Comment la technologie favorise la pratique sportive ?

La ville du futur

...